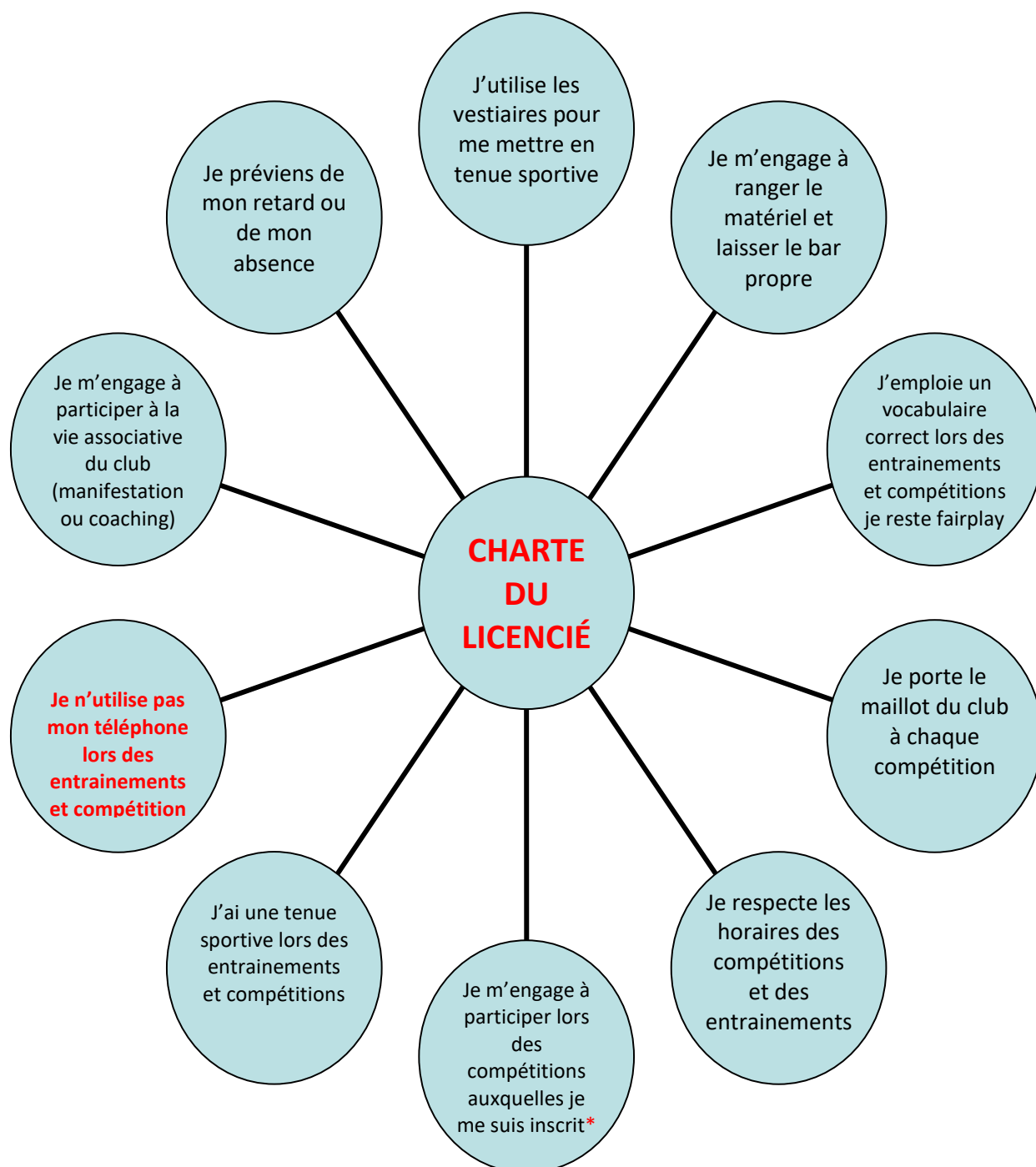


CHARTRE DU LICENCIÉ et RESPONSABILITES



** sauf en cas de force majeure (maladie, travail, blessure). En cas d'indisponibilité, je préviens le plus tôt possible.*

Le club de Tennis de Table de l'ASL Beaufou Vendée Tennis de Table décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradations sur les biens des licenciés présents lors des entraînements ou des compétitions, que ce soit à la salle de tennis de table de Beaufou ou dans les salles extérieures.